L'agriculture biologique

Guilhem Anzalone

▶ **To cite this version:**

Guilhem Anzalone. L'agriculture biologique. Esnouf Catherine; Fioramonti Jean; Laurioux Bruno. L'alimentation à découvert, CNRS Editions, pp.122-123, 2015, 978-2-271-08300-5. hal-01395494

HAL Id: hal-01395494
https://hal.science/hal-01395494

Submitted on 10 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'agriculture biologique

Avec près de 4 % du territoire agricole et 2,5 % du marché alimentaire, l'agriculture biologique est aujourd'hui une composante non négligeable de l'agro-alimentaire en France. Polysémique, ce terme recouvre à la fois un mouvement social, un ensemble de techniques de production et des activités économiques.

Institutionnalisation d'un mouvement social

À l'origine de l'agriculture biologique, les travaux de l'Autrichien Rudolf Steiner, de l'Anglais Albert Howard et des Suisses Hans et Maria Müller portaient un regard critique sur la modernité des sociétés européennes du XXème siècle, marquée par le développement du capitalisme et l'intensification de l'agriculture. Chacun d'entre eux proposait une voie de développement alternative à partir de préoccupations agronomiques, économiques, sociales ou philosophiques. Introduite en France à partir des années 1950, l'agriculture biologique se développe sous la forme d'un mouvement idéologique hétérogène, radical et marginal, rassemblant des acteurs plutôt non agricoles.

Apparaissant d'abord dans des milieux urbains et intellectuels, l'agriculture biologique s'inscrit dans le mouvement plus large de contestation des années 1970. Associée à une faible pénétration du milieu agricole traditionnel, cette dimension idéologique explique la forme de contre-société qu'a pu prendre l'agriculture biologique française à ses débuts ; cette marginalité est également liée au morcellement des organisations et à la multiplication des structures de commercialisation. Parallèlement à cette balkanisation, les agriculteurs se regroupent localement depuis les années 1970 dans des groupes d'échange et d'information. Ce maillage géographique permet de maintenir une certaine cohésion et s’est progressivement structuré au niveau national pour déboucher sur la création de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France (FNAB) en 1978, qui est devenue l'institution syndicale représentative de l'agriculture biologique. L'homogénéisation du mouvement est aussi une condition de sa reconnaissance par les pouvoirs publics.

La codification de techniques de production

Alors que ses racines étaient porteuses de visions du monde et de projets de société, le processus d'institutionnalisation a stabilisé l'agriculture biologique dans un corps de pratiques, ce qui en a favorisé la diffusion, avec pour outil privilégié la codification du mode de production. Les Lois d'Orientation Agricole (LOA) de 1980 et 1988 instaurent l'homologation des cahiers des charges sous le contrôle d'un organisme certificateur. En 1991 puis en 2009, un règlement européen harmonise les modes de production et de contrôle dans l'UE. Les cahiers des charges associés aux labels précisent les conditions de production des produits biologiques. Ils reprennent les grands principes agronomiques tout en précisant les conditions de leur mise en œuvre. Plutôt que d'utiliser des produits chimiques de synthèse pour apporter directement à la plante les éléments dont elle a besoin, l'agriculture biologique préconise de nourrir le sol pour nourrir la plante. Elle favorise également les méthodes préventives aux produits pesticides pour la protection des végétaux, et interdit l'utilisation systématique des antibiotiques dans l'élevage. Si sa définition et surtout son assouplissement en 2009 a été critiqué par une partie des acteurs biologiques, la mise en place du label « agriculture biologique » a ainsi largement favorisé le développement d'un secteur économique allant de la production à la consommation de produits biologiques.

Filières, marchés et consommation

Après le temps des pionniers, l'agriculture biologique connaît un fort développement en France à partir des années 2000. On observe ainsi une nouvelle source de recrutement d'agriculteurs biologiques par l'intermédiaire des chambres d'agriculture. De nouveaux débouchés sont constitués par les coopératives agricoles, qui orientent la production biologique vers la grande distribution par le biais des industriels de la transformation.

Regroupés dans des organisations professionnelles, les agriculteurs biologiques mobilisent différents circuits pour vendre leurs produits. Malgré une volonté d'autonomisation, ceux-ci ne sont pas toujours distincts des structures existantes : une partie importante de la production transite ainsi par des coopératives, des transformateurs et des distributeurs généralistes. La question des circuits de commercialisation fait débat dans le milieu biologique. Mobilisés à différents degrés par plus d'un producteur sur deux, les circuits courts sont considérés par certains comme plus proches des valeurs de l'agriculture biologique. Avec près de 48 % des ventes, la part de la grande distribution généraliste est cependant quatre fois plus importante, tandis que les magasins spécialisés complètent l'ensemble avec plus d'un tiers du marché.

Bénéficiant aujourd'hui d'une croissance régulière, l'agriculture biologique en France a longtemps suivi les à-coups des crises alimentaires survenues entre les années 1980 et 2000. Les produits biologiques sont en effet perçus comme plus sains par la majorité de ceux qui en consomment. La préservation de la santé est ainsi le premier facteur d'achat, devant la protection de l'environnement puis la qualité et le goût des produits. L'idée des bienfaits de l'alimentation biologique sur la santé humaine est en cohérence avec la dimension systémique de l'agriculture biologique, qui cherche à englober dans un même cycle santé des sols, des animaux et des hommes. Elle renvoie plus largement au principe d'incorporation, qui est l'un des fondements de notre rapport à l'alimentation et que l'on retrouve de la philosophie jusqu'aux savoirs populaires : « l'homme est ce qu'il mange ».

Références bibliographiques

L'agriculture biologique : chiffres clés, Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique, édition 2013. http://www.agencebio.org/les-chiffres-cles

C. LAMINE – *Les intermittents du bio : pour une sociologie pragmatique des choix alimentaires émergents*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2008.

C. SILGUY – *L'Agriculture Biologique*, Presses Universitaires de France, 1998.

P. SOLANA – *La Bio de la terre à l'assiette*, Sang de la terre, 1999.

Guilhem Anzalone, sociologue. Chercheur associé au Centre de sociologie des organisations (Sciences Po / CNRS), Paris. guilhem.anzalone@sciencespo.fr